Deux-Sèvres Habitat
Office Public de l'Habitat

DEUX-SEVRES HABITAT
SIEGE ADMINISTRATIF
8, RUE FRANÇOIS VIETE
CS 78623
79026 NIORT CEDEX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 10 septembre 2025
Présidée par Monsieur Jacques BILLY

PRÉSENTS :
MM. Franck ANDRE – Jérôme BARON - Jacques BILLY - Joël BOURCHENIN – Christian BREMAUD - Geoffrey BROSSARD - Emmanuel CHARRE - Jacques DELLA GASPERA - Thibault HEBRARD – Jean-Marie HIVELIN - Alain PINTAUD - Claude POUSIN - Gérard SCHAMBERT
Mmes Anne-Marie BODIN – Marie GUESDON - Claire RICHECOEUR

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

M. Stéphane BAUDRY	Pouvoir à M. Jacques BILLY
M Pascal BIRONNEAU	Pouvoir à M. Emmanuel CHARRE
Mme Sandra CLARET	Pouvoir à M. Geoffrey BROSSARD
M. Hervé LE BRETON	Pouvoir à M. Jerôme BARON
Mme Juliette LEDROIT	Pouvoir à M. Franck ANDRE
Mme Valérie MAZE	Pouvoir à Mme Anne-Marie BODIN
Mme Francine TALON	Pouvoir à M. Alain PINTAUD

ABSENTS EXCUSES :
MM Laurent BIENFAIT - Alain CHAUFFIER - Michel FRANCHETEAU - Elmano MARTINS

PRESENTS A TITRE CONSULTATIF :
Mme Audrey BIOTTEAU – Directrice générale par intérim, Deux-Sèvres Habitat
M. Boris GARNIER : Commissaire du Gouvernement

Accusé de réception en préfecture
079-347616062-20250910-DSHCA100925-01-DE
Date de télétransmission : 11/09/2025
Date de réception préfecture : 11/09/2025

Conseil d'Administration du 10 septembre 2025
I – 1.1

LICENCIEMENT DU DIRECTEUR GENERAL AU 1ER NOVEMBRE 2025

Contexte :

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles R. 421-20-4 et R. 421-16 ;

Vu la délibération du conseil d'administration en date du 1er juillet 2011 portant nomination de M. Fabrice Ouvrard en tant que directeur général ;

Vu le contrat à durée indéterminée en date du 1er juillet 2011 par lequel M. Fabrice Ouvrard a été recruté en tant que directeur général ;

Vu l'avis du conseil médical du 13 mai 2025, le conseil médical se prononcant

Vu le courrier en date du 2 juin 2025, aux termes duquel le Président, conformément à l'article R. 421-20-4 du code de la construction et de l'habitation, informait Monsieur Fabrice OUVRARD de son intention de proposer au conseil d'administration son licenciement dans l'intérêt du service eu égard à la désorganisation résultant de

Vu le courrier du 13 juin 2025 le Président du conseil d'administration accusait réception de cette position

Vu le protocole transactionnel approuvé par le Bureau du Conseil d'Administration du 10 septembre 2025.

Rapport :

nommé directeur général de l'OPH par le conseil d'administration en date du 1er juillet 2011.

Il est rappelé que

Ainsi depuis plus d'un an et demi, l'OPH fait face à une désorganisation importante résultante d'une carence des fonctions de direction générale, l'obligeant à renouveler successivement un mandat d'intérim de ces fonctions à la charge de Mme Audrey BIOTTEAU, par ailleurs salariée de l'OPH sur d'autres fonctions, soit à pérenniser une situation en principe temporaire et de courte durée.

Accusé de réception en préfecture
079-347818062-20250910-DSHCA100925-01-DE
Date de télétransmission : 11/09/2025
Date de réception préfecture : 11/09/2025

Vote :

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

1° MET FIN aux fonctions de Monsieur Fabrice Ouvrard en tant que Directeur Général de l'Office public de l'habitat, licencié dans l'intérêt du service ;

2° DISPENSE totalement Monsieur Fabrice Ouvrard d'exercer son préavis ;

3° DECIDE que, nonobstant les dispositions de l'article R. 421-20-4 II. du code de la construction et de l'habitation et eu égard à l'accord des parties dans le cadre du protocole transactionnel préalablement approuvé, la cessation des fonctions résultant de ce licenciement prendra effet au 1er novembre 2025 ;

4° CHARGE le Président du Conseil d'administration d'exécuter la présente délibération qui sera notifiée à Monsieur Fabrice Ouvrard.

Le Conseil d'Administration adopte :
Vote (mains levées) : 23 votants ou représentés

19	**« POUR »**
	« CONTRE »
4	**« ABSTENTION »**

Pour extrait conforme,
Niort, le 10 septembre 2025
Le Président
Jacques BILLY

Accusé de réception en préfecture
079-347616062-20250910-DSHCA100925-01-DE
Date de télétransmission : 11/09/2025
Date de réception préfecture : 11/09/2025

Deux-Sèvres Habitat
Office Public de l'Habitat

DEUX-SEVRES HABITAT
SIEGE ADMINISTRATIF
8, RUE FRANÇOIS VIETE
CS 78623
79026 NIORT CEDEX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 10 septembre 2025
Présidée par Monsieur Jacques BILLY

PRÉSENTS :
MM. Franck ANDRE – Jérôme BARON - Jacques BILLY - Joël BOURCHENIN – Christian BREMAUD - Geoffrey BROSSARD - Emmanuel CHARRE - Jacques DELLA GASPERA - Thibault HEBRARD – Jean-Marie HIVELIN - Alain PINTAUD - Claude POUSIN - Gérard SCHAMBERT
Mmes Anne-Marie BODIN – Marie GUESDON - Claire RICHECOEUR

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

M. Stéphane BAUDRY	Pouvoir à M. Jacques BILLY
M Pascal BIRONNEAU	Pouvoir à M. Emmanuel CHARRE
Mme Sandra CLARET	Pouvoir à M. Geoffrey BROSSARD
M. Hervé LE BRETON	Pouvoir à M. Jerôme BARON
Mme Juliette LEDROIT	Pouvoir à M. Franck ANDRE
Mme Valérie MAZE	Pouvoir à Mme Anne-Marie BODIN
Mme Francine TALON	Pouvoir à M. Alain PINTAUD

ABSENTS EXCUSES :
MM Laurent BIENFAIT - Alain CHAUFFIER - Michel FRANCHETEAU - Elmano MARTINS

PRESENTS A TITRE CONSULTATIF :
Mme Audrey BIOTTEAU – Directrice générale par intérim, Deux-Sèvres Habitat
M. Boris GARNIER : Commissaire du Gouvernement

Accusé de réception en préfecture
079-347616062-20250910-DSHCA100925-02-DE
Date de télétransmission : 11/09/2025
Date de réception préfecture : 11/09/2025

Conseil d'Administration du 10 septembre 2025
I – 1.2

RECONDUCTION DE LA DIRECTION GENERALE PAR INTERIM JUSQU'AU 1ER NOVEMBRE 2025 ET PRIME EXCEPTIONNELLE

Contexte :

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles R. 421-18 11° et R. 421-16 ;

Vu la délibération du conseil d'administration en date du 12 mars 2025 prolongeant l'intérim assuré par Madame Audrey BIOTTEAU, directrice de l'Habitat, pour une durée de six mois ;

Rapport :

Il est rappelé que la période d'intérim de la direction générale en cours s'achèvera le 11 septembre 2025.

Aux termes de la précédente délibération de ce jour, il a été décidé de mettre fin aux fonctions de Monsieur Fabrice Ouvrard au 1er novembre 2025 et de le dispenser totalement d'exercer son préavis.

Dans ces conditions, il convient de reconduire de nouveau une période d'intérim de la direction générale, jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur général au 2 novembre 2025.

Il est rappelé que Madame Audrey BIOTTEAU a les qualités requises pour ce faire, cette dernière assurant par ailleurs cet intérim depuis le 14 mars 2024.

Considérant que la charge de travail supplémentaire liée à l'intérim de la direction générale occasionne à Madame Audrey BIOTTEAU un surcroit d'activité jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur général, de sorte qu'il est proposé de continuer le versement à son endroit d'une prime exceptionnelle mensuelle , étant précisé que ce versement prendra fin avec l'intérim considéré.

Vote :

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

1° DECIDE la prolongation de l'intérim assuré par Madame Audrey BIOTTEAU à compter du 12 septembre 2025 jusqu'au 1er novembre 2025 ;

2° AUTORISE Madame Audrey BIOTTEAU à déléguer sa signature dans les mêmes conditions que celles auxquelles Monsieur Fabrice OUVRARD a été autorisé précédemment à déléguer la sienne ;

3° AUTORISE le versement à Madame Audrey BIOTTEAU d'une prime mensuelle exceptionnelle de au titre de l'exercice de conjoint de ses fonctions d'intérim et de directrice de l'habitat ; **DECIDE** que ce versement cessera lorsque l'intérim prendra fin ;

Le Conseil d'Administration adopte :
Vote (mains levées) : 23 votants ou représentés

19	« POUR »
	« CONTRE »
4	« ABSTENTION »

Pour extrait conforme,
Niort, le 10 septembre 2025
Le Président
Jacques BILLY

Accusé de réception en préfecture
079-347616062-20250910-DSHCA100925-02-DE
Date de télétransmission : 11/09/2025
Date de réception préfecture : 11/09/2025

DEUX-SEVRES HABITAT
SIEGE ADMINISTRATIF
8, RUE FRANÇOIS VIETE
CS 78623
79026 NIORT CEDEX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 10 septembre 2025
Présidée par Monsieur Jacques BILLY

PRÉSENTS :
MM. Franck ANDRE – Jérôme BARON - Jacques BILLY - Joël BOURCHENIN – Christian BREMAUD - Geoffrey BROSSARD - Emmanuel CHARRE - Jacques DELLA GASPERA - Thibault HEBRARD – Jean-Marie HIVELIN - Alain PINTAUD - Claude POUSIN - Gérard SCHAMBERT
Mmes Anne-Marie BODIN – Marie GUESDON - Claire RICHECOEUR

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

M. Stéphane BAUDRY	Pouvoir à M. Jacques BILLY
M Pascal BIRONNEAU	Pouvoir à M. Emmanuel CHARRE
Mme Sandra CLARET	Pouvoir à M. Geoffrey BROSSARD
M. Hervé LE BRETON	Pouvoir à M. Jerôme BARON
Mme Juliette LEDROIT	Pouvoir à M. Franck ANDRE
Mme Valérie MAZE	Pouvoir à Mme Anne-Marie BODIN
Mme Francine TALON	Pouvoir à M. Alain PINTAUD

ABSENTS EXCUSES :
MM Laurent BIENFAIT - Alain CHAUFFIER - Michel FRANCHETEAU - Elmano MARTINS

PRESENTS A TITRE CONSULTATIF :
Mme Audrey BIOTTEAU – Directrice générale par intérim, Deux-Sèvres Habitat
M. Boris GARNIER : Commissaire du Gouvernement

Accusé de réception en préfecture
079-347616062-20250910-DSHCA100925-03-DE
Date de télétransmission : 11/09/2025
Date de réception préfecture : 11/09/2025

Conseil d'Administration du 10 septembre 2025
I – 1.3

NOMINATION DE LA NOUVELLE DIRECTRICE GENERALE AU 2 NOVEMBRE 2025

Contexte :

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L. 421-12, R. 421-19 à R. 421-20-7 et R. 421-16 ;

Vu le licenciement du directeur général de l'office et la prise d'effet de la cessation de ses fonctions au 1er novembre 2025 ;

Vu la prolongation de la direction générale par intérim exercée par Madame Audrey BIOTTEAU jusqu'au 1er novembre 2025

Rapport :

Dans la continuité des précédentes délibérations adoptée ce jour, il convient de procéder à la nomination d'un nouveau directeur général de l'office et de stabiliser cette fonction après de nombreux mois d'intérim renouvelé.

Il est rappelé que Madame Audrey BIOTTEAU a les qualités requises pour ce faire, cette dernière assurant par ailleurs cet intérim depuis le 14 mars 2024.

Madame Audrey BIOTTEAU a démontré par ses qualités qu'elle possédait toutes les compétences attendues pour assurer le management opérationnel et le pilotage de Deux-Sèvres Habitat. Madame Audrey BIOTTEAU a su diriger l'activité de l'Office dans le cadre des orientations générales fixées par le Conseil d'Administration, et mettre en œuvre les politiques de développement et de fonctionnement de l'organisme sur le département des Deux-Sèvres. Elle a rendu compte au Conseil d'administration des résultats et des performances de l'organisme. Elle a assuré une parfaite communication du projet stratégique et des valeurs de l'Office en interne et en externe, auprès des territoires et des locataires. Elle a animé le comité de direction et le comité exécutif. Madame Audrey BIOTTEAU a obtenu un diplôme Master de Dirigeant du Logement Social en 2025 qui formalise sa capacité à assumer des missions de directrice générale.

Il est donc proposé de nommer Madame Audrey BIOTTEAU en tant que directrice générale de l'office à compter du 2 novembre 2025. Pour ce faire un contrat à durée indéterminée lui sera proposé et sera soumis à la validation d'un prochain conseil à tenir avant le 2 novembre 2025.

A cette date, les fonctions salariées de Madame Audrey BIOTTEAU cesseront volontairement, sous réserve de l'entrée en vigueur effective de sa nomination et de son contrat de droit public.

Vote :

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

1° DECIDE la nomination de Madame Audrey BIOTTEAU en tant que directrice générale de l'office à compter du 2 novembre 2025 ;

2° CHARGE le Président du Conseil d'administration de préparer en relation avec l'intéressé un contrat en vue de son recrutement, à soumettre à un prochain conseil à tenir avant le 2 novembre 2025.

Le Conseil d'Administration adopte :
Vote (mains levées) : 23 votants ou représentés

18	« POUR »
	« CONTRE »
5	« ABSTENTION »

Pour extrait conforme,
Niort, le 10 septembre 2025
Le Président
Jacques BILLY



Accusé de réception en préfecture
079-347616062-20250910-DSHCA100925-03-DE
Date de télétransmission : 11/09/2025
Date de réception préfecture : 11/09/2025